Tarification services réseau et téléphonique locataire

1. Tarification

Tarification (taxes en sus)

Mensuelle

Forfait Filaire et WIFI :

- Un seul forfait - 1000 Mbps (ou 1Gbps), Internet illimitée regroupé comme suit :
  - 1-4 prises et/ou une borne: total de $95
  - 5-8 prises et/ou deux bornes : $190
  - 9-12 prises et/ou trois bornes: $285
- Réservation IP publique fixe : 30$

Forfait Téléphonie :

- Option de base $30 :
  - Afficheur, Transfert d'appel, Appel en attente, Numéros abrégés (Speed Dial), Ne pas déranger (Do Not Disturb), Historique d'appels (Call history), Appel Conférence
  - Option Plus $40 :
  - Option de base plus une Messagerie vocale (30 minutes), sélection directe à l'arrivée (987-****), Renvoi d'appel.
  - Note : Appels interurbains / internationaux : Les tarifs sont ceux négociés par l'UQAM disponibles sur demande.
  - Deuxième ligne téléphonique : 20$.
  - Ligne analogique pour télécopieur: $30.

Les appels tarifés sont à la charge du locataire. Si des travaux de câblage sont requis, une soumission sera préparée et envoyée pour approbation. Une fois approuvée, la planification des travaux sera amorcée avec un échéancier établi.

Demandes de modification au forfait

Frais non-récurrents	
Activation, déplacement d'un appareil et/ou d'une ligne	100 $
Changement d'une option téléphonique	50 $
Pyramide vocale	200 $
Modification de base d'une pyramide vocale	100 $
Remplacement d'un téléphone	300$
Taux horaire régulier	80$

Le système téléphonique de l'UQAM est composé d'une variété d'appareils et de fonctions téléphoniques permettant à tous les membres de la communauté universitaire d'obtenir un service correspondant à leurs besoins.

Afin de garantir une utilisation efficace et optimale de l'infrastructure téléphonique, l'UQAM doit assurer la normalisation de la mise en place des services téléphoniques.

Modèles disponibles et leur mode d'emploi : • Téléphones IP modèle 7811, 7821, 7841 et 7861 • Téléphone IP modèle 7821 • Téléphone IP modèle 7911 • Téléphone IP modèle 7940 et 7960	**Autorisation** Tout téléphone sur le campus doit obligatoirement être relié au système téléphonique de l'UQAM. Un appareil téléphonique installé sans l'autorisation des Services Informatiques sera donc enlevé sans autre préavis.